



## **Atelier de Formation à la mise en œuvre des Normes d'Intervention en Milieu Forestier (NIMF).**

### **Contexte et justification**

Dans le cadre des actions d'accompagnement de la mise en oeuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) au Cameroun, un appel à projets a été lancé par la Délégation de l'Union Européenne (DUE). L'appel à projets intitulé "Appui à la participation des organisations de la société civile nationale et du secteur privé dans la mise en œuvre des APV FLEGT – Composante Cameroun" ciblait les organisations de la société civile et du secteur privé. La priorité 3 de cet appel à projets de la DUE a été dédiée aux "actions qui appuient la structuration et la représentation des petites et moyennes entreprises forestières et qui les accompagnent au regard des défis de la légalité (RBUE, APV)". C'est dans ce cadre que Nature, Ecology, People Consult (NEPCon) a présenté un projet intitulé "Renforcement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) camerounaises en vue de la mise en œuvre des exigences du RBUE et du SVL".

Ce projet dont les activités sont prévues sur douze mois s'intéresse très prioritairement aux PME de la filière bois au Cameroun. Quatre activités ont été identifiées par le projet, parmi lesquelles la formation à la mise en oeuvre des NIMF. En effet, divers constats font état de ce que les infractions à la réglementation forestière observées dans le cadre des activités d'exploitation forestière relèvent majoritairement d'une maîtrise insuffisante des NIMF et de leur mise en oeuvre. Et ces insuffisances concernent plus souvent les PME (nationaux et expatriés) que les grandes entreprises. En même temps, les actions d'appui et/ou les facilités des organisations internationales à la filière bois n'ont, jusqu'ici, véritablement impliquées les PME de la filière bois.

Pour y apporter un début de solution au niveau de la réalisation des activités sur le terrain, il est apparu utile de regrouper les professionnels des entreprises en charge de l'implémentation des NIMF sur les chantiers à travers des sessions de formation pour une mise en oeuvre satisfaisante des exigences des NIMF.

Pour le faire, il a semblé utile de clarifier, dans un document "d'orientation", le processus à dérouler et les attentes vis-à-vis des interventions que feront les formateurs lors des sessions de formation.

### **1.1. Objectifs**

Globalement, l'objectif du projet est d'apporter un appui aux associations de PME et aux PME locales de la filière bois dans la mise en oeuvre des exigences légales à travers le



renforcement des capacités pour faire face aux exigences de l'APV et du RBUE. Ce document d'orientation quant à lui vise à :

- clarifier les attentes du projet et des PME relativement à la formation;
- indiquer les aspects sur lesquels les formateurs devront mettre l'accent dans leur support de formation et durant la formation pour rester pratique et concret dans les approches et "solutions" proposées;
- indiquer les documents officiels sur lesquels devront se fonder les formateurs;
- définir les modules à prendre en considération pour les sessions de formation;

## **2. MODULES DE FORMATION**

### **2.1. Principaux documents d'exigences à considérer**

Etant donné que les NIMF ont été élaborés pour expliciter certaines dispositions légales contenues dans la loi forestière, les principaux documents à prendre en compte dans le cadre de cette formation à la mise en oeuvre des NIMF sont:

- Décision n° 0108/D/MINEF/CAB du 9 février 1998 portant application des normes d'intervention en milieu forestier en République du Cameroun
- Décret n° 95-53-PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts
- Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche

### **2.2. Les modules de formation**

Le document des normes d'intervention en milieu forestier produit du ministère en charge des forêts est le document officiel donnant les orientations en ce qui concerne la mise en oeuvre des activités d'exploitation forestières dans les chantiers. Par conséquent, l'identification des modules de formation proposés ici est basée sur la structure dudit document. Les intitulés des modules sont calés sur les thèmes repris dans les NIMF.

Compte tenu de ce que les orientations données par les NIMF découlent du cadre légal en place, un module d'introduction justifiant et explicitant le lien entre la loi et le document des NIMF sera proposé aux participants à la formation. Ainsi, les modules formation et leur contenu indicatif sont:

#### **MODULE1: ANCRAGE LÉGAL ET ASPECTS ADMINISTRATIFS DES NIMF**

- Pourquoi le NIMF



- le cadre légal duquel ils découlent
- Dispositif de vérification de leur application au niveau du MINFOF

## **MODULE 2: PRISE EN COMPTE DES POPULATIONS RIVERAINES AU REGARD DES NIMF**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Phase pré-exploitation et populations riveraines
- Phase d'exploitation et populations riveraines
- Fin des activités d'exploitation et populations riveraines

## **MODULE 3: PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU AU REGARD DES NIMF**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Activités en phase pré-exploitation
- Activités en phase d'exploitation
- Activités post exploitation

## **MODULE 4: PROTECTION DE LA FAUNE**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Activités en phase pré-exploitation
- Activités en phase d'exploitation
- Activités post exploitation
- Exercices pratiques si nécessaire

## **MODULE 5: PROCESSUS D'INVENTAIRE D'EXPLOITATION GÉOREFÉRENCÉ**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Planification-préparation- matérialisation des limites (AAC, VC, UFA...)
- Préparation du parcellaire et des fiches d'inventaire
- Comptage et enregistrement des données
- Exercices pratiques sur le terrain

## **MODULE 6: EXPLOITATION FORESTIÈRE**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Planification et matérialisation des limites (UFA, AAC, VC...)
- Planification et construction des parcs à bois
- Planification, réalisation et suivi de l'abattage
- Préparation des grumes- débardage et suivi post-débardage des billes
- Parkage-marquage-chargement des billes
- Manipulation et enregistrement des données sur documents sécurisés
- Exercices pratiques sur le terrain



## **MODULE 7: FERMETURE D'UN CHANTIER D'EXPLOITATION**

- Outils et organisation à mettre en place dans l'entreprise
- Actions techniques post exploitation
- Actions administratives post exploitation
- Exercices pratiques sur le terrain

